

Forum sur la gouvernance du Net: l'Icann hors des débats

Il ne faudra pas compter sur le Forum de la gouvernance de l'Internet d'Athènes pour remettre en question, une fois encore, la main mise des Etats-Unis sur le Net à travers l'Icann qui gère les noms de domaine dans le monde.

Rappelons que *l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* gère l'attribution des **259** suffixes d'adresses Internet, tels que « .com », « .fr », « .biz », « .tv » ou « .eu » et autorise les modifications apportées au registre de ces suffixes appelé communément « root zone file », qui permet la correspondance entre les noms de domaines et les adresses numériques. Officiellement indépendant, il entretient des liens très étroits avec le Département du Commerce des USA.

Cette manifestation a ouvert ses portes ce lundi. Elle est le fruit de la volonté de l'ONU de poursuivre le débat après le Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI) qui a eu lieu à Tunis en novembre 2005.

Lors de ce SMSI, aucune décision n'avait été prise concernant le rôle de l'Icann, à part celle du statu quo. Malgré la pression de certains pays, notamment de l'Europe, le Forum a décidé de se concentrer sur d'autres points importants.

Les discussions tourneront donc autour de l'ouverture et de la censure du Web (liberté d'expression, libre circulation de l'information), la sécurité, la diversité culturelle (multilinguisme) et l'accès au réseau. Le but du forum est de débattre de ces questions et non de prendre des décisions.

D'un autre côté, il faut souligner que le problème de l'Icann a un peu évolué. Les Etats-Unis ont décidé de redéfinir leur relation avec l'ICANN. Fin septembre, ils ont en effet remplacé le contrat précédent (memorandum of understanding) par un nouvel accord (joint project agreement).

En effet, le Département du Commerce, par la voix du secrétaire délégué chargé des communications et de l'information, John Kneuer, cède une partie du contrôle qu'il exerce sur Internet. En clair, privatiser une partie de ce contrôle, voire de l'internationaliser. Mais sans donner plus de détails...

Les pouvoirs de l'Icann seront-ils enfin transférés à un organisme véritablement indépendant ? Et quand ? Les serveurs racines seront-ils inclus dans ce transfert ? Pour le moment, on n'en sait rien. Une chose est sûre, les Etats-Unis ont décidé seuls.